Parlement Jurassien
Groupe socialiste

Question écrite No : 2615

Aide aux proches-aidants et lieux d'accueil de jour

Le canton du Jura a mis sur pied un Programme proches-aidants, qui regroupe différentes prestations et actions par l'entremise de diverses associations et groupes d'entraide. Celui-ci fait suite à la planification médico-sociale jurassienne, dont un des axes prioritaires concernait le développement des centres de jour.

Les témoignages de proches-aidants parus récemment dans la presse régionale ont démontré la lourdeur de leur tâche et le besoin de souffler parfois quelque peu pour retrouver l'énergie nécessaire à continuer d'assumer ce rôle.

Or, un constat est fait : Dans le Jura, nous assistons à un manque flagrant de lieux d'accueil de jour.

Etant donné que nous nous situons dans une problématique « public/privé », les établissements privés ne se bousculent certainement pas au portillon pour ouvrir un lieu d'accueil de jour, dont la rentabilité est moindre.
Le canton, quant à lui, a pour tâche de mettre en œuvre tout ce qui est possible pour atteindre les objectifs définis dans la planification médico-sociale.

Partant de ce constat, nous demandons au Gouvernement :

1. **Quelle stratégie le canton entend-il mettre – ou a-t-il déjà mis – en place pour piloter ce grand bateau de planification médico-sociale, regroupant partenaires public et privé, pour répondre à ses attentes et ses objectifs ?**

2. **Quels sont les établissement médico-sociaux qui ont ou qui projettent de créer des lieux d'accueil de jour ?**

3. **Le canton a-t-il l'intention de prendre des mesures incitatives pour encourager les établissements publics à offrir cette prestation d'accueil de jour ?**

Nous remercions le Gouvernement de ses réponses.

Delémont, le 27 novembre 2013

Pour le groupe socialiste :

Josiane Daepp